

RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00484
Numéro SIREN : 428 862 403
Nom ou dénomination : TCT TORES COMPOSANTS TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 2078

30 JUL. 2021

2021/2028

TCT – Tores Composants Technologies
Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 Euros
Siège social : Zone d'activité La Turlurette
58160 SAUVIGNY LES BOIS

RCS Nevers : B 428 862 403

TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS
PRESENTEES PAR LE PRESIDENT
A L'ASSOCIE UNIQUE
LE 18 JUIN 2021

PREMIERE DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes certifiant les comptes sociaux, l'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2020, tels qu'ils ont été présentés, et qui se soldent par un bénéfice net comptable de 444 436 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31.12.2020.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, la convention suivante, donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, est toujours en vigueur : convention de prestation de services au titre de laquelle la société SOCOMEC SAS fournit à TCT des prestations d'assistance,

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 444 436 €. de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Distribution de la totalité du bénéfice en dividendes soit..... 444 436 €
- Distribution de dividendes prélevée sur le compte report à nouveau 55 564€
- Soit au total une distribution de 50€/action 500 000€

Après affectation, le compte « Report à nouveau » se voit porté à la somme de 2 929 566 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités afférentes aux résolutions proposées.

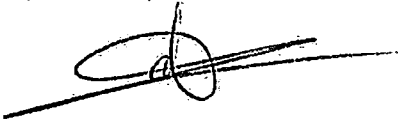
QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités afférentes aux résolutions proposées.

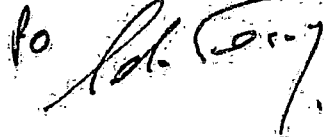
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le Président de séance.

L'associé unique
La société SOCOMECS SAS
Représentée par M. Roland SCHAEFFER



Le Président de séance
M. Michel KRUMENACKER



TCT – Tores Composants Technologies
Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 Euros
Siège social : Zone d'activité La Turlurette
58160 SAUVIGNY LES BOIS
RCS Nevers : B 428 862 403



PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 18 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le dix-huit juin à huit heures trente,

La société SOCOMEC SAS, associée unique de la société TCT – Tores Composants Technologies, Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 Euros, divisé en 10 000 actions de 45 euros chacune, dont le siège social est sis Zone d'Activité La Turlurette 58160 SAUVIGNY LES BOIS (ci-après la « Société »), représentée par Monsieur Roland SCHAEFFER, dûment habilité par procuration signée en date du 28 mai 2021, a tenu l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, audit siège et par visioconférence.

La séance est présidée par Monsieur Michel KRUMENACKER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Ludovic De Ternay, Directeur Général de la Société est également présent et est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur M. Alban de Claverie (Cabinet Ernst & Young), Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent.

Les délégués du Comité Social et Economique, Madame Christine MATHIS et Christophe CEBE sont présents.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour :

1. Lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues par l'article L-227-10 du Code de Commerce
3. Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président
4. Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2020
5. Pouvoirs pour formalités.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le rapport établi par le Commissaire aux Comptes,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président de séance donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance lit et met successivement au vote les résolutions suivantes:

PREMIERE DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes certifiant les comptes sociaux, l'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2020, tels qu'ils ont été présentés, et qui se soldent par un bénéfice net comptable de 444 436 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31.12.2020.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, la convention suivante, donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, est toujours en vigueur : convention de prestation de services au titre de laquelle la société SOCOME SAS fournit à TCT des prestations d'assistance.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 444 436 €.de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Distribution de la totalité du bénéfice en dividendes soit..... 444 436 €
- Distribution de dividendes prélevée sur le compte report à nouveau 55 564€
- Soit au total une distribution de 50€/action 500 000€

Après affectation, le compte « Report à nouveau » se voit porté à la somme de 2 929 566 euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TCT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise ZA de la Turlurette 58160 SAUVIGNY LES BOIS		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 4 2 8 8 6 2 4 0 3 0 0 0 2 2			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31122020						
		N-1 31122019						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC					
		Frais de développement * CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	100 896	99 394	1 502	2 927	
		Fonds commercial (1) AH	AI	30 489		30 489	30 489	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	64 187	5 881	58 305	59 507	
		Constructions AP	AQ	1 232 532	728 573	503 959	556 701	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 599 048	4 250 314	1 348 733	1 743 811	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	354 107	295 652	58 455	37 090	
		Immobilisations en cours AV	AW	11 389		11 389		
		Avances et acomptes AX	AY	9 478		9 478	51 289	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
			Autres participations CU	CV				
			Créances rattachées à des participations BB	BC				
			Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF		BG					
		Autres immobilisations financières* BH	BI	364		364	364	
	TOTAL (II) BJ		BK	7 402 495	5 379 817	2 022 677	2 482 182	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	1 091 058	238 241	852 817	891 488	
		En cours de production de biens BN	BO	569 976	78 925	491 051	559 415	
		En cours de production de services BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	316 659	38 958	277 701	231 049	
		Marchandises BT	BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	14 408		14 408	27 543	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 613 978		1 613 978	1 623 751	
		Autres créances (3) BZ	CA	34 056		34 056	24 226	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE					
Disponibilités CF		CG	1 176 331		1 176 331	403 026		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	15 924		15 924	17 589		
	TOTAL (III) CJ	CK	4 832 395	356 125	4 476 270	3 778 090		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	12 234 890	5 735 942	6 498 947	6 260 272		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TCT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 450 000)	DA	450 000	450 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7 434	7 434	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	45 000	45 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	2 985 130	2 398 223	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	444 436	586 906	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	558 579	590 338	
	TOTAL (I)	DL	4 490 580	4 077 903	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	56 000	50 000	
	Provisions pour charges	DQ	48 359	41 450	
	TOTAL (III)	DR	104 359	91 450	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 122	19 914	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	614 836	447 063	
	Dettes fiscales et sociales	DY	555 498	596 951	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	725 550	1 026 989	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 904 006	2 090 918		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 498 947	6 260 272		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 895 884	2 071 004		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : SAS TCT						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	6 497 619	FE	1 224 901	FF	7 722 520	8 502 737	
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 497 619	FK	1 224 901	FL	7 722 520	8 502 737	
	Production stockée*					FM	(4 829)	(145 580)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	51 851	184 388	
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 769 559	8 542 556
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 365 145	2 271 655	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	51 706	362 182	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 578 523	1 678 895	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	160 632	188 410	
	Salaires et traitements*					FY	1 855 325	1 903 131	
	Charges sociales (10)					FZ	717 545	747 310	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	554 130	555 089
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	31 465	17 765
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	12 909	
	Autres charges (12)						GE	192	384
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 327 578	7 724 824	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	441 981	817 731	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 157	6 157	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	11	554	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	7 169	6 712	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 084	10 675	
	Différences négatives de change					GS	2 390	92	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	11 474	10 767	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 304)	(4 054)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	437 676	813 676	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS TCT		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			583
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	78 064		57 596
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	78 064		58 179
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	234		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	46 305		67 230
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	46 539		67 230
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	31 525		(9 050)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	19 549		73 570
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	5 216		144 149
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 854 793		8 607 448
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 410 357		8 020 541
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	444 436		586 906
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	23 323		4 607
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6				
		obligatoires	A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
joindre en annexe) :							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Dotations et reprises s/amort. dérogatoires				78 064		46 305	
Pénalités de retard fournisseur				234			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9	
		TOTAL II				KD		KE		KF	
										2 400	
CORPORELLES		Terrains				KG		KH		KI	
						KJ		KK		KL	
						KM		KN		KO	
		Constructions				KP		KQ		KR	
		Sur sol propre				L9					
		Dont Composants				M2					
		Sur sol d'autrui				MI					
		Dont Composants				M3					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KS		KT		KU	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				KV		KW		KX	
		Dont Composants				KY		KZ		LA	
		Autres immobilisations corporelles				LB		LC		LD	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				LE		LF		LG	
		Matériel de transport *				LH		LI		LJ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LK		LL		LM	
		Emballages récupérables et divers *				LN		LO		LP	
		Immobilisations corporelles en cours								11 389	
		Avances et acomptes				51 289				9 478	
		TOTAL III				7 210 514				143 514	
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
		Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	
		TOTAL IV				LQ		LR		LS	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	
						7 339 865				145 914	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1					
INCORP.		TOTAL I				IN		CØ		DØ	
		TOTAL II				IO		LV		LW	
										131 386	
CORPORELLES		Terrains				IP		LX		LY	
						IQ		MA		MB	
		Constructions				IR		MD		ME	
		Sur sol propre				IS		MG		MH	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IT		MJ		MK	
								1 016		5 599 048	
		Autres immobilisations corporelles				IU		MM		MN	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers				IV		MP		MQ	
		Matériel de transport				IW		MS		MT	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IX		MV		MW	
		Emballages récupérables et divers *								30 979	
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
		Avances et acomptes				51 289		ND		NE	
		TOTAL III				51 289		NG		NH	
								31 996		7 270 743	
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
		Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	
		TOTAL IV				I3		NJ		NK	
										364	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				51 289		ØK		ØL	
										364	
										7 402 495	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>											Néant <input type="checkbox"/> *												
CADRE A																							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN								
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			PF			PG			PH								
Terrains			PI			PJ			PK			PL			99 394								
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			5 881								
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			345 937								
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			382 635								
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			4 250 314								
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG			208 526								
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK											
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO			87 125								
Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT												
TOTAL III			QU			QV			QW			QX			5 280 422								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR			5 379 817								
CADRE B																							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																							
DOTATIONS																							
REPRISES																							
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres			Colonne 2 Mode dégressif			Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres			Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1			
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8			
Constructions	Sur sol propre		Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui		R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
Inst. techniques mat. et outillage		S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport		U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
Emballages récup. et divers		W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1			
TOTAL III		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL									NM									NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			46 305			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY			78 064			Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8							
Primes de remboursement des obligations												SP				SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	590 338	TM	46 305	TN	78 064	TO	558 579
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	590 338	TS	46 305	TT	78 064	TU	558 579
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	41 450	4Y	6 909	4Z		5A	48 359
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	50 000	5W	6 000	5X		5Y	56 000
TOTAL II	5Z	91 450	TV	12 909	TW		TX	104 359	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D
		– corporelles	6E		6F		6G		6H
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
		Sur stocks et en cours	6N	352 278	6P	31 465	6R	27 618	6S
	Sur comptes clients	6T	909	6U		6V	909	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	353 187	TY	31 465	TZ	28 528	UA	356 125
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 034 976	UB	90 680	UC	106 593	UD	1 019 064
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	44 375	UF	28 528			
	– financières		UG		UH				
	– exceptionnelles		UJ	46 305	UK	78 064			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	364	UV	364	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 613 978		1 613 978					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	9 003		9 003					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 819		18 819				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	5 033		5 033				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 200		1 200					
	Charges constatées d'avance		VS	15 924		15 924					
	TOTAUX				VT	1 664 323	VU	1 664 323	VV		
RENOIS	(1)	Montant des		VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	614 836		614 836						
Personnel et comptes rattachés		8C	291 819		291 819						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	174 182		174 182						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 667		2 667					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	57 740		57 740					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	29 088		29 088					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	725 550		725 550						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	1 895 884	VZ	1 895 884				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS TCT		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31.12.2020			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	444 436	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	6 528	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 959	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	19 549	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	19 549	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	5 216	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		<ul style="list-style-type: none"> - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % 	I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		<ul style="list-style-type: none"> - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions 	WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				ZN			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
TOTAL I				WR	477 688		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WU	74 213		
		- imposées au taux de 0 %		WV			
		- imposées au taux de 19%		WH			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WP			
		- imputées sur les déficits antérieurs		WW			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WB		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				I6		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				WZ			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				XA		
	Majoration d'amortissement*				ZY		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XD			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YI	45 853		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YD					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XH	120 066		
bénéfice (I moins II)				XI	357 622		
déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	357 622		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4			
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5			
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6			
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT			
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *							
Prov. s/créances clients				8X		8Y 910	
				8Z		9A	
				9B		9C	
Provisions pour dépréciation *							
				9D		9E	
				9F		9G	
				9H		9J	
Charges à payer							
RSP				9K 19 549		9L 73 303	
				9M		9N	
				9P		9R	
				9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN 19 549		YO 74 213	
				↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 398 223	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB																							
						- Autres réserves	ZD																							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	586 906		Dividendes		ZE																							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF																							
				Report à nouveau		ZG	2 985 130																							
	TOTAL I	ØF	2 985 130		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	2 985 130																						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :																		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ																									
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR																									
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS																									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	165 399		209 235																						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	24 835		XQ	25 531		37 730																						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	262 405		300 509																						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	31 123		32 688																						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV																									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 094 063		1 098 732																						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 578 523		1 678 895																						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	82 557		91 080																						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	78 075		97 330																						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	160 632		188 410																						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	1 245 835		1 318 887																						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	702 815		716 239																						
DIVERS	- Montant brut des salaires *				ØB	1 841 006																								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS																									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%																					
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR																			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG																								
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH																								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	357 622	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																						
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC																						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	10 842 081	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																						
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF																						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	3	2	5	7	0	6	4	2	2	0	0	0	5	3

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TCT Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
				I. Immobilisations*	1	2	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TCT Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② . .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS TCT					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés }	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS TCT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01.01.2020</u>		et clos le : <u>31.12.2020</u>	
Durée en nombre de mois		<u>12</u>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	59.50	
Dont apprentis	YF	1.17	
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 603 001	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	23 323	
TOTAL 1		OX	7 626 324
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	16	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	78 781	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	78 798
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	2 483 086	
Variation négative des stocks	OQ	135 317	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 435 051	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	696	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	192	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	4 054 343
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG
			3 650 778
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	3 650 778
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	7 626 324	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	58.00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	309 352 360	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0	GZ
Date de cessation	HR	2 3 / 0 5 / 2 0 9 9	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 4 2 8 8 6 2 4 0 3 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS TCT

ADRESSE (voie) ZA de la Turlurette

CODE POSTAL 58160 VILLE SAUVIGNY LES BOIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SOCOMEC

N° SIREN (si société établie en France) 548500149 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10 000

Adresse : N° 1 Voie r.

Code Postal 67230 Commune BENFELD Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 4 2 8 8 6 2 4 0 3 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS TCT

ADRESSE (voie) ZA de la Turlurette

CODE POSTAL 58160 VILLE SAUVIGNY LES BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ZA de la Turlurette

58160 SAUVIGNY LES BOIS

COMPTES ANNUELS au 31 Décembre 2020

SOMMAIRE

Comptes annuels

	1
Bilan - Actif _____	2
Bilan - Passif _____	3
Compte de résultat _____	4

Dossier de gestion

	6
Soldes intermédiaires de gestion _____	7
Ventilation du chiffre d'affaires _____	8
Effectif moyen _____	9
Capacité d'autofinancement _____	10

Annexes

	11
REGLES ET METHODES COMPTABLES _____	12
Immobilisations _____	14
Amortissements _____	15
Provisions et dépréciations _____	16
Créances et dettes _____	17
Charges à payer _____	18
Charges et produits constatés d'avance _____	19
Produits à recevoir _____	20
Charges et produits exceptionnels _____	21
Composition du capital social _____	22
Variation des capitaux propres _____	23
Engagements financiers donnés et reçus _____	24

COMPTES ANNUELS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	100 897	99 395	1 502	2 928
Fonds commercial	30 490		30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	64 188	5 882	58 306	59 508
Constructions	1 232 533	728 574	503 959	556 701
Installations techniques, matériel, outillage	5 599 048	4 250 315	1 348 733	1 743 811
Autres immobilisations corporelles	354 107	295 652	58 455	37 090
Immobilisations en cours	11 389		11 389	
Avances et acomptes	9 478		9 478	51 289
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	365		365	365
ACTIF IMMOBILISE	7 402 495	5 379 817	2 022 678	2 482 182
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 091 059	238 242	852 817	891 488
En-cours de production de biens	569 977	78 925	491 052	559 416
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	316 660	38 958	277 701	231 050
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 409		14 409	27 543
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 613 978		1 613 978	1 623 752
Autres créances	34 057		34 057	24 227
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 176 332		1 176 332	403 026
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 924		15 924	17 590
ACTIF CIRCULANT	4 832 395	356 125	4 476 270	3 778 090
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 234 890	5 735 943	6 498 948	6 260 273

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 450 000)	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 435	7 435
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	45 000	45 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	2 985 130	2 398 224
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	444 436	586 907
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	558 579	590 339
CAPITAUX PROPRES	4 490 581	4 077 904
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	56 000	50 000
Provisions pour charges	48 360	41 450
PROVISIONS	104 360	91 450
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 122	19 914
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	614 836	447 063
Dettes fiscales et sociales	555 498	596 952
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	725 550	1 026 990
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 904 007	2 090 919
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 498 948	6 260 273

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	6 497 619	1 224 902	7 722 521	8 502 737
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 497 619	1 224 902	7 722 521	8 502 737
Production stockée			-4 830	-145 580
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			51 852	184 388
Autres produits			17	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 769 559	8 542 556
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 365 146	2 271 656
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			51 706	362 182
Autres achats et charges externes			1 578 524	1 678 896
Impôts, taxes et versements assimilés			160 633	188 410
Salaires et traitements			1 855 326	1 903 131
Charges sociales			717 545	747 311
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			554 130	555 089
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 466	17 765
Dotations aux provisions			12 910	
Autres charges			193	384
CHARGES D'EXPLOITATION			7 327 578	7 724 825
RESULTAT D'EXPLOITATION			441 981	817 731
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 158	6 158
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			12	555
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 170	6 713
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 084	10 675
Différences négatives de change			2 390	92
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 475	10 767
RESULTAT FINANCIER			-4 305	-4 055
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			437 676	813 676

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		583
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	78 064	57 597
PRODUITS EXCEPTIONNELS	78 064	58 180
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	234	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	46 305	67 230
CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 539	67 230
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31 525	-9 051
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	19 549	73 570
Impôts sur les bénéfices	5 216	144 149
TOTAL DES PRODUITS	7 854 794	8 607 448
TOTAL DES CHARGES	7 410 357	8 020 542
BENEFICE OU PERTE	444 436	586 907

DOSSIER DE GESTION

Rubriques	31/12/2020	%	31/12/2019	%	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises								
MARGE COMMERCIALE								
Production vendue	7 722 521	100,06	8 502 737	101,74	10 081 360	99,17	10 168 163	99,10
+ Production stockée	49 261	0,64	18 234	0,22	111 663	1,10	90 604	0,88
- Destockage de production	54 091	0,70	163 814	1,96	27 209	0,27		
+ Production immobilisée							2 094	0,02
PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 717 691	100,00	8 357 157	100,00	10 165 815	100,00	10 260 861	100,00
PRODUCTION + VENTES	7 717 691	100,00	8 357 157	100,00	10 165 815	100,00	10 260 861	100,00
- Coût d'achat des marchandises								
- Consommation provenance tiers	3 995 375	51,77	4 312 734	51,61	5 661 859	55,70	4 976 121	48,50
VALEUR AJOUTEE	3 722 316	48,23	4 044 424	48,39	4 503 956	44,30	5 284 740	51,50
+ Subventions d'exploitation			1 000	0,01	517	0,01	2 056	0,02
- Impôts et taxes	160 633	2,08	188 410	2,25	189 841	1,87	227 463	2,22
- Charges de personnel	2 572 871	33,34	2 650 442	31,71	2 511 485	24,71	2 545 441	24,81
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	988 812	12,81	1 206 571	14,44	1 803 146	17,74	2 513 891	24,50
+ Reprises, transfert charges	51 852	0,67	184 388	2,21	77 981	0,77	7 140	0,07
+ Autres produits	17		10		45		159	
- Dot amortis., dépréc., provisions	598 506	7,76	572 855	6,85	656 563	6,46	643 706	6,27
- Autres charges	193		384		80		162	
RESULTAT D'EXPLOITATION	441 981	5,73	817 731	9,78	1 224 528	12,05	1 877 321	18,30
+ Quote part opérations en commun								
+ Produits financiers	7 170	0,09	6 713	0,08	11 560	0,11	11 657	0,11
- Quote part opérations en commun								
- Charges financières	11 475	0,15	10 767	0,13	6 510	0,06	14 536	0,14
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	437 676	5,67	813 676	9,74	1 229 579	12,10	1 874 442	18,27
Produits exceptionnels	78 064	1,01	58 180	0,70	51 169	0,50	107 167	1,04
- Charges exceptionnelles	46 539	0,60	67 230	0,80	74 031	0,73	83 727	0,82
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31 525	0,41	-9 051	-0,11	-22 862	-0,22	23 440	0,23
- Participation des salariés	19 549	0,25	73 570	0,88	103 337	1,02	166 757	2
- Impôt sur les bénéfices	5 216	0,07	144 149	1,72	231 249	2,27	480 751	4,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	444 436	5,76	586 907	7,02	872 131	8,58	1 250 374	12,19
Produits cessions éléments actif			583	0,01				
- Valeur comptable éléments cédés					532	0,01		
+/- VALUES SUR CESSIONS			583	0,01	-532	-0,01		

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
Production vendue	6 497 619	1 224 901	7 722 520	8 502 736	-9,18 %

TOTAL	6 497 619	1 224 901	7 722 520	8 502 736	-9,18 %
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ouvriers	36	6
Agents de maîtrise et Technicien	11	
Cadres	12	
TOTAL	59	6

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	988 812	1 206 571	-18,05
+ Transferts de charges d'exploitation	23 323	4 608	406,19
+ Autres produits d'exploitation	17	10	63,21
- Autres charges d'exploitation	193	384	-49,77
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	7 170	6 713	6,81
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	11 475	10 767	6,57
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières			
+ Produits exceptionnels	78 064	58 180	34,18
- Produits des cessions d'éléments actif		583	-100,00
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles	78 064	57 597	35,54
- Charges exceptionnelles	46 539	67 230	-30,78
+ Valeur comptable des immobilisations cédées			
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions exceptionnels	46 305	67 230	-31,12
- Participation des salariés	19 549	73 570	-73,43
- Impôts sur les bénéfices	5 216	144 149	-96,38
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	982 655	989 031	-0,64
RESULTAT NET COMPTABLE	444 436	586 907	-24,27
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	644 811	640 085	0,74
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	106 593	237 377	-55,10
- Résultat sur cession des éléments actif		583	-100,00
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	982 655	989 031	-0,64

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées et des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 an
- Aménagements terrain	10 ans
- Bâtiments	20 ans
- Installations et aménagements construction	10 ans
- Machines et outillages industriels	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
- Mobiliers	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient.

Les produits et les en-cours de production sont valorisés au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes de production.

Pour les stocks ayant un taux de rotation supérieur à un an, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

La provision pour dépréciation des stocks de métaux ne peut pas excéder la valeur de revente des chutes de métaux.

Au 31/12/2020, les provisions pour dépréciations des stocks s'élèvent à 356.125 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée à hauteur de 90% pour les retards de plus de 6 mois, 60% pour les retards de plus de 4 mois et 25% pour les retards de plus de 2 mois.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

Engagement retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement au 31/12/2020 s'élève à 149.918 €.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

	<u>Cadre</u>	<u>Non cadre</u>
- Age de départ à la retraite	65	62
- Taux d'inflation	2.5 %	2.5 %
- Taux d'actualisation	0.6 %	0.6 %
- Taux de rotation moyen	10 %	7.5 %
- Taux de CS	44 %	44 %

Divers

La société fait partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe SOCOMEC, Rue de Westhouse, BP60010, 67235 BENFELD.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la société TCT a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société SOCOMEC HOLDING et constate sa charge d'impôt comme si elle était une société indépendante fiscalement.

Montants concernant les entreprises liées :

- Dettes : 239.606 €
- Créances : 554.015 €

Par ailleurs, la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus COVID-19, ayant entraîné au cours de l'exercice 2020 l'arrêt d'un certain nombre de nos clients et fournisseurs, a eu un impact significatif sur notre chiffre d'affaires. Malgré tout, TCT, par une gestion rigoureuse de ses coûts, a fait preuve de résilience et a pu sauvegarder un résultat positif.

TCT n'a pas fermé durant la crise sanitaire et n'a eu recours ni à des reports de paiements ni au prêt garanti par l'état.

Deux salariés ont bénéficié de l'activité partielle dans le cadre de la garde d'enfant. L'indemnité perçue à ce titre par TCT s'est élevée à 2.843,67 € et a été comptabilisé en compte de transfert de charge.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 987		2 400
Terrains	64 188		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	534 700		2 214
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales; agenc., aménag.	678 756		16 864
Install. techniques, matériel et outillage ind.	5 530 249		69 816
Installations générales, agenc., aménag.	228 989		13 825
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	122 345		19 929
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			11 389
Avances et acomptes	51 289		9 478
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 210 514		143 515
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	365		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	365		
TOTAL GENERAL	7 339 866		145 915

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			131 387	
Terrains			64 188	
Constructions sur sol propre			536 914	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			695 619	
Installations techn., matériel et outillages ind.		1 017	5 599 048	
Installations générales, agencements divers			242 814	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		30 980	111 294	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			11 389	
Avances et acomptes	51 289		9 478	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 289	31 996	7 270 744	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			365	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			365	
TOTAL GENERAL	51 289	31 996	7 402 495	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95 569	3 826		99 395
Terrains	4 680	1 202		5 882
Constructions sur sol propre	318 946	26 992		345 938
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	337 808	44 828		382 636
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 786 438	464 894	1 017	4 250 315
Installations générales, agenc. et aménag. divers	200 737	7 789		208 526
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 506	4 600	30 980	87 126
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 762 114	550 305	31 997	5 280 423
TOTAL GENERAL	4 857 684	554 130	31 997	5 379 817

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre		22 470					22 470
- sol autrui							
- installations		142					142
Install. Tech.		22 807			77 321		-54 514
Install. Gén.					11		-11
Mat. Transp.							
Mat bureau		886			732		154
Embal récup.							
CORPOREL.		46 305			78 064		-31 759
Acquis. titre							
TOTAL		46 305			78 064		-31 759

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	590 339	46 305	78 064	558 579
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	590 339	46 305	78 064	558 579
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations, similaires	41 450	6 910		48 360
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	50 000	6 000		56 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	91 450	12 910		104 360
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	352 278	31 466	27 619	356 125
Dépréciations comptes clients	910		910	
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	353 188	31 466	28 529	356 125
TOTAL GENERAL	1 034 976	90 681	106 593	1 019 064
Dotations et reprises d'exploitation		44 376	28 529	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		46 305	78 064	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	365	365	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 613 978	1 613 978	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 004	9 004	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	18 819	18 819	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	5 033	5 033	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 201	1 201	
Charges constatées d'avance	15 924	15 924	
TOTAL GENERAL	1 664 324	1 664 324	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	614 836	614 836		
Personnel et comptes rattachés	291 819	291 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 182	174 182		
Etat : impôt sur les bénéfices	2 667	2 667		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	57 741	57 741		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	29 089	29 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	725 550	725 550		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 895 885	1 895 885		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	Frs factures non parvenues	39 432,52	34 311,86	5 120,66
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		39 432,52	34 311,86	5 120,66
AUTRES DETTES				
458800	Associés intérêts courus	8 471,21	7 591,86	879,35
TOTAL AUTRES DETTES		8 471,21	7 591,86	879,35
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes prov/congés payés	185 845,21	164 303,72	21 541,49
428202	Prime exceptionnelle	60 431,00	52 030,00	8 401,00
428600	Pers. autres charges à payer	21 000,00	19 000,00	2 000,00
438200	Charges sociales sur congés à payer	63 187,37	55 863,26	7 324,11
438600	Org. soc. charges à payer	35 304,50	41 675,00	-6 370,50
448600	Etat charges à payer	23 867,00	26 879,00	-3 012,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		389 635,08	359 750,98	29 884,10
TOTAL CHARGES A PAYER		437 538,81	401 654,70	35 884,11

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	15 924,23	17 589,73	-1 665,50
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		15 924,23	17 589,73	-1 665,50

Produits à recevoirTCT - TCT
ZA de la Turlurette
58160 SAUVIGNY LES BOISEdité le
Par08/06/2021
frederique PETILLOT

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
418100	Clients factures à établir	159 519,60	48 000,00	111 519,60
428700	Pers. prod. à recevoir	8 003,52	467,18	7 536,34
448700	Etat produits à recevoir	5 033,00	7 119,00	-2 086,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		172 556,12	55 586,18	116 969,94
TOTAL GÉNÉRAL		172 556,12	55 586,18	116 969,94

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

Dotations s/amort. dérogatoires	78 064	
Pénalités de retard fournisseurs	234	

TOTAL	78 298	
--------------	---------------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

Reprises s/amort. dérogatoires	46 305	
--------------------------------	--------	--

TOTAL	46 305	
--------------	---------------	--

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 000			45
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 077 904	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		4 077 904	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées		31 759	
Autres variations			
Résultat de l'exercice			444 436
		SOLDE	412 677
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			4 490 581

Engagements donnés

Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	149 918					149 918

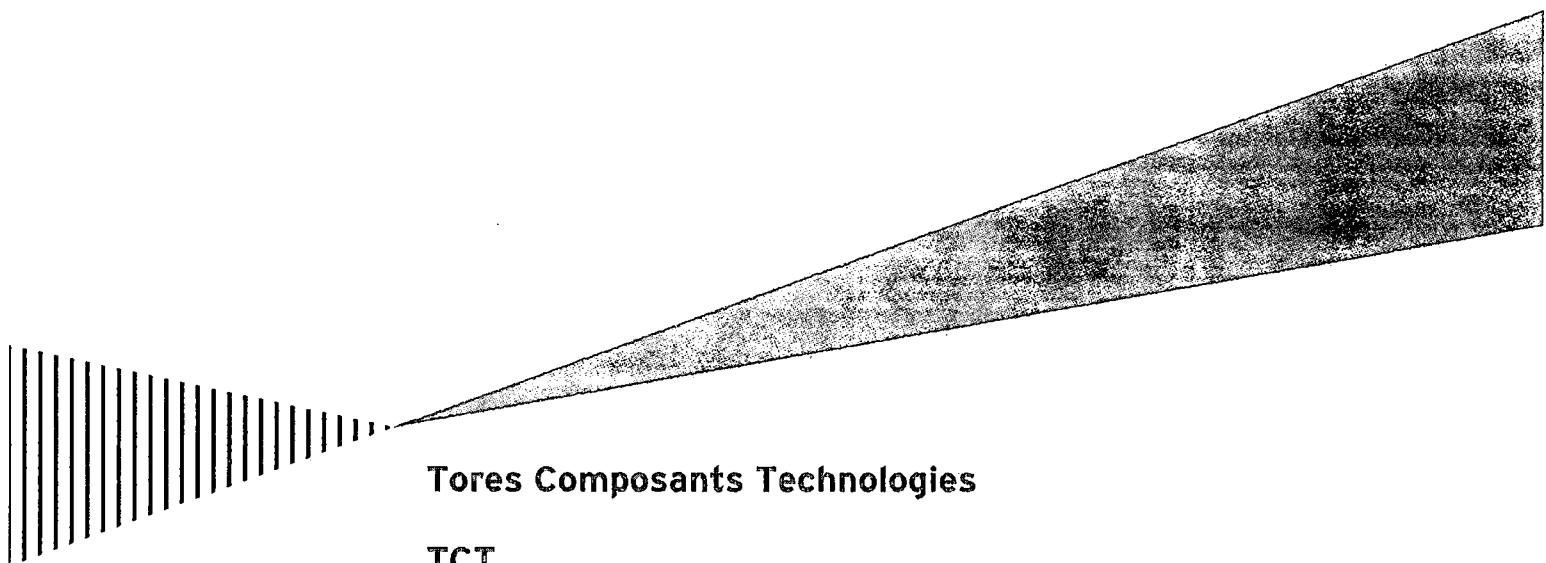
TOTAL 149 918**149 918****Engagements reçus**

Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL**Engagements réciproques**

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
--------------------------	-------	------------	----------	----------------	--------------------------	--------

TOTAL



Tores Composants Technologies

TCT

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
BP 80004
67081 Strasbourg cedex

Tél. : +33 (0) 3 88 15 24 40
www.ey.com/fr

Tores Composants Technologies TCT

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société TCT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TCT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▷ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▷ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▷ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▷ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▷ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 17 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alban de Claverie'. The signature is stylized with several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Alban de Claverie

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	100 897	99 395	1 502	2 928
Fonds commercial	30 490		30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	64 188	5 882	58 306	59 508
Constructions	1 232 533	728 574	503 959	556 701
Installations techniques, matériel, outillage	5 599 048	4 250 315	1 348 733	1 743 811
Autres immobilisations corporelles	354 107	295 652	58 455	37 090
Immobilisations en cours	11 389		11 389	
Avances et acomptes	9 478		9 478	51 289
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	365		365	365
ACTIF IMMOBILISE	7 402 495	5 379 817	2 022 678	2 482 182
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 091 059	238 242	852 817	891 488
En-cours de production de biens	569 977	78 925	491 052	559 416
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	316 660	38 958	277 701	231 050
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 409		14 409	27 543
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 613 978		1 613 978	1 623 752
Autres créances	34 057		34 057	24 227
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 176 332		1 176 332	403 026
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 924		15 924	17 590
ACTIF CIRCULANT	4 832 395	356 125	4 476 270	3 778 090
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 234 890	5 735 943	6 498 948	6 260 273

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 450 000)	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 435	7 435
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	45 000	45 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	2 985 130	2 398 224
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	444 436	586 907
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	558 579	590 339
CAPITAUX PROPRES	4 490 581	4 077 904
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	56 000	50 000
Provisions pour charges	48 360	41 450
PROVISIONS	104 360	91 450
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 122	19 914
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	614 836	447 063
Dettes fiscales et sociales	555 498	596 952
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	725 550	1 026 990
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 904 007	2 090 919
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 498 948	6 260 273

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	6 497 619	1 224 902	7 722 521	8 502 737
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 497 619	1 224 902	7 722 521	8 502 737
Production stockée			-4 830	-145 580
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			51 852	184 388
Autres produits			17	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 769 559	8 542 556
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 365 146	2 271 656
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			51 706	362 182
Autres achats et charges externes			1 578 524	1 678 896
Impôts, taxes et versements assimilés			160 633	188 410
Salaires et traitements			1 855 326	1 903 131
Charges sociales			717 545	747 311
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			554 130	555 089
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 466	17 765
Dotations aux provisions			12 910	
Autres charges			193	384
CHARGES D'EXPLOITATION			7 327 578	7 724 825
RESULTAT D'EXPLOITATION			441 981	817 731
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 158	6 158
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			12	555
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 170	6 713
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 084	10 675
Différences négatives de change			2 390	92
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 475	10 767
RESULTAT FINANCIER			-4 305	-4 055
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			437 676	813 676

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		583
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	78 064	57 597
PRODUITS EXCEPTIONNELS	78 064	58 180
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	234	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	46 305	67 230
CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 539	67 230
RESULTAT EXCEPTIONNEL	31 525	-9 051
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	19 549	73 570
Impôts sur les bénéfices	5 216	144 149
TOTAL DES PRODUITS	7 854 794	8 607 448
TOTAL DES CHARGES	7 410 357	8 020 542
BENEFICE OU PERTE	444 436	586 907

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées et des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 an
- Aménagements terrain	10 ans
- Bâtiments	20 ans
- Installations et aménagements construction	10 ans
- Machines et outillages industriels	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
- Mobiliers	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient.

Les produits et les en-cours de production sont valorisés au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes de production.

Pour les stocks ayant un taux de rotation supérieur à un an, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

La provision pour dépréciation des stocks de métaux ne peut pas excéder la valeur de revente des chutes de métaux.

Au 31/12/2020, les provisions pour dépréciations des stocks s'élèvent à 356.125 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée à hauteur de 90% pour les retards de plus de 6 mois, 60% pour les retards de plus de 4 mois et 25% pour les retards de plus de 2 mois.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

Engagement retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement au 31/12/2020 s'élève à 149.918 €.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

	<u>Cadre</u>	<u>Non cadre</u>
- Age de départ à la retraite	65	62
- Taux d'inflation	2.5 %	2.5 %
- Taux d'actualisation	0.6 %	0.6 %
- Taux de rotation moyen	10 %	7.5 %
- Taux de CS	44 %	44 %

Divers

La société fait partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe SOCOMEC, Rue de Westhouse, BP60010, 67235 BENFELD.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la société TCT a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société SOCOMEC HOLDING et constate sa charge d'impôt comme si elle était une société indépendante fiscalement.

Montants concernant les entreprises liées :

- Dettes : 239.606 €
- Créances : 554.015 €

Par ailleurs, la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus COVID-19, ayant entraîné au cours de l'exercice 2020 l'arrêt d'un certain nombre de nos clients et fournisseurs, a eu un impact significatif sur notre chiffre d'affaires. Malgré tout, TCT, par une gestion rigoureuse de ses coûts, a fait preuve de résilience et a pu sauvegarder un résultat positif.

TCT n'a pas fermé durant la crise sanitaire et n'a eu recours ni à des reports de paiements ni au prêt garanti par l'état.

Deux salariés ont bénéficié de l'activité partielle dans le cadre de la garde d'enfant. L'indemnité perçue à ce titre par TCT s'est élevée à 2.843,67 € et a été comptabilisé en compte de transfert de charge.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 987		2 400
Terrains	64 188		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	534 700		2 214
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	678 756		16 864
Install. techniques, matériel et outillage ind.	5 530 249		69 816
Installations générales, agenc., aménag.	228 989		13 825
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	122 345		19 929
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			11 389
Avances et acomptes	51 289		9 478
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 210 514		143 515
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	365		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	365		
TOTAL GENERAL	7 339 866		145 915

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			131 387	
Terrains			64 188	
Constructions sur sol propre			536 914	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			695 619	
Installations techn., matériel et outillages ind.		1 017	5 599 048	
Installations générales, agencements divers			242 814	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		30 980	111 294	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			11 389	
Avances et acomptes	51 289		9 478	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 289	31 996	7 270 744	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			365	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			365	
TOTAL GENERAL	51 289	31 996	7 402 495	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95 569	3 826		99 395
Terrains	4 680	1 202		5 882
Constructions sur sol propre	318 946	26 992		345 938
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	337 808	44 828		382 636
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 786 438	464 894	1 017	4 250 315
Installations générales, agenc. et aménag. divers	200 737	7 789		208 526
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 506	4 600	30 980	87 126
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 762 114	550 305	31 997	5 280 423
TOTAL GENERAL	4 857 684	554 130	31 997	5 379 817

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre		22 470					22 470
- sol autrui							
- installations		142					142
Install. Tech.		22 807			77 321		-54 514
Install. Gén.					11		-11
Mat. Transp.							
Mat bureau		886			732		154
Embal récup.							
CORPOREL.		46 305			78 064		-31 759
Acquis. titre							
TOTAL		46 305			78 064		-31 759

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	590 339	46 305	78 064	558 579
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	590 339	46 305	78 064	558 579
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	41 450	6 910		48 360
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	50 000	6 000		56 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	91 450	12 910		104 360
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	352 278	31 466	27 619	356 125
Dépréciations comptes clients	910		910	
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	353 188	31 466	28 529	356 125
TOTAL GENERAL	1 034 976	90 681	106 593	1 019 064
Dotations et reprises d'exploitation		44 376	28 529	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		46 305	78 064	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	365	365	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 613 978	1 613 978	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 004	9 004	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	18 819	18 819	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	5 033	5 033	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 201	1 201	
Charges constatées d'avance	15 924	15 924	
TOTAL GENERAL	1 664 324	1 664 324	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	614 836	614 836		
Personnel et comptes rattachés	291 819	291 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 182	174 182		
Etat : impôt sur les bénéfices	2 667	2 667		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	57 741	57 741		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	29 089	29 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	725 550	725 550		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 895 885	1 895 885		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	Frs factures non parvenues	39 432,52	34 311,86	5 120,66
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		39 432,52	34 311,86	5 120,66
AUTRES DETTES				
458800	Associés intérêts courus	8 471,21	7 591,86	879,35
TOTAL AUTRES DETTES		8 471,21	7 591,86	879,35
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes prov/congés payés	185 845,21	164 303,72	21 541,49
428202	Prime exceptionnelle	60 431,00	52 030,00	8 401,00
428600	Pers. autres charges à payer	21 000,00	19 000,00	2 000,00
438200	Charges sociales sur congés à payer	63 187,37	55 863,26	7 324,11
438600	Org. soc. charges à payer	35 304,50	41 675,00	-6 370,50
448600	Etat charges à payer	23 867,00	26 879,00	-3 012,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		389 635,08	359 750,98	29 884,10
TOTAL CHARGES A PAYER		437 538,81	401 654,70	35 884,11

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	15 924,23	17 589,73	-1 665,50
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		15 924,23	17 589,73	-1 665,50

Produits à recevoirTCT - TCT
ZA de la Turlurette
58160 SAUVIGNY LES BOISEdité le
Par08/06/2021
frederique PETILLOT

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
418100	Clients factures à établir	159 519,60	48 000,00	111 519,60
428700	Pers. prod. à recevoir	8 003,52	467,18	7 536,34
448700	Etat produits à recevoir	5 033,00	7 119,00	-2 086,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		172 556,12	55 586,18	116 969,94
TOTAL GÉNÉRAL		172 556,12	55 586,18	116 969,94

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 000			45
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 077 904	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		4 077 904	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées		31 759	
Autres variations			
Résultat de l'exercice			444 436
		SOLDE	412 677
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			4 490 581

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	149 918					149 918

TOTAL 149 918

149 918

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
Production vendue	6 497 619	1 224 901	7 722 520	8 502 736	-9,18 %

TOTAL	6 497 619	1 224 901	7 722 520	8 502 736	-9,18 %
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ouvriers	36	6
Agents de maitrise et Technicien	11	
Cadres	12	
TOTAL	59	6

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS TCT			
SIRET	4 2 8 8 6 2 4 0 3 0 0 0 2 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
ZA de la Turlurette			
58160 SAUVIGNY LES BOIS			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01012014
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA SOCOMEC HOLDING	
1 Rue de Westhouse	
67230 BENFELD	
SIRET	3 2 5 7 0 6 4 2 2 0 0 0 5 3

B ACTIVITE

Activités exercées	Fabrication de composants électroniques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	357 622	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15%	PV exonérées art. 238 quinquies
----------------------------------	----------------------------	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbG/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire (ECF):			
- du comptable :			
Tél :			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS TCT du 01012020
Adresse ZA de la Turlurette 58160 SAUVIGNY LES BOIS au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	M GAUTARD Dominique Responsable technique	84 r. Louis Bodin 58640 VARENNES-VAUZELLES FRA
2	M MAUREL Olivier Ingénieur développement	35 r. du Midi 58180 MARZY FRA
3	M DECOMBEJEAN Alexandre Responsable commercial	109 av. Joseph Balloffet 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE FRA
4	M JANDOT Laurent Responsable Supply Chain	5 r. de Venille 58000 SAINT ELOI FRA
5	M SAVE Thierry Ingénieur développement	3 Q r. du Champ Martin 58660 COULANGES-LES-NEVERS FRA
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	89 498		1 833	91 331				91 331
2	63 891			63 891				63 891
3	96 624		3 294	99 918				99 918
4	64 187			64 187				64 187
5	62 239			62 239				62 239
6								
7								
8								
9								
10								
**	376 440		5 128	381 569				381 569

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 916
Total	3 916

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	385 485	- de l'exercice 2020.. ⑩	357 622
- de l'exercice précédent ⑩	387 329	- de l'exercice précédent ⑩	664 422

Nom et qualité du signataire MR DE TERNAY Ludovic À SAUVIGNY LES BOIS, le 25032021
Directeur Général Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS TCT
428862403 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2020

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CTR - CI En faveur de la recherche	85 641

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS TCT

N° SIRET : 42886240300022

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01012020 au : 31122020

Néant *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	444 436
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	33 252
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	477 688
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	120 066
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	120 066
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	357 622	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	357 622	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2021

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS TCT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01012020 au : 31122020

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) ((Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis) M5ter	
Déficits imputés	J9
Déficits reportables	M6
Déficits nés au titre de l'exercice	H8
Total des déficits restant à reporter	H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Néant *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS TCT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 8 Rue Courtois 93500 PANTIN

SIRET Société intégrée : 42886240300022

Exercice du : 01012020 au : 31122020

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	357 622		CB		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)				CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH			CJ		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW		
TOTAL	CX	357 622		CY		
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	357 622		DA		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Néant *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS TCT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises

SIRET Société intégrée : 42886240300022 8 Rue Courtois

93500 PANTIN

Exercice du : 01012020 au : 31122020

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions						
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB						
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD			FE						
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ						
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH						
TOTAL		FK			FL						
BÉNÉFICE (2) FK - FL		FM			FN						
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations									
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions						
		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)		
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ				
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6		
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS TCT

N° SIRET : 42886240300022

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01012020 au : 31122020

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5		
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		357 622
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		357 622

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.